

16 mai 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

LETTRE DIRECTIVE DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, A M. RAYMOND BARRE, PREMIER MINISTRE, SUR LES ORIENTATIONS DU GOUVERNEMENT, PARIS LE 16 MAI 1978

MON CHER PREMIER MINISTRE,
AINSI QUE JE L'AI INDICÉ AUX FRANÇAIS APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES, ET
COMME VOUS L'AVEZ VOUS-MÊME CONFIRMÉ AU PARLEMENT DANS VOTRE
DECLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE, LA PÉRIODE QUI S'OUVRE, APRÈS QUE LES
CHOIX ÉLECTORAUX ONT ÉTÉ TRANCHÉS, DOIT ÊTRE CONSACRÉE PRIORITAIREMENT À
TROIS ACTIONS QUI DÉTERMINERONT L'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.
LA PREMIÈRE DE CES ACTIONS EST LA POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.
LES DIFFICULTÉS DE LA SITUATION INTERNATIONALE, LES CHANGEMENTS PROFONDS
DANS LES RAPPORTS ENTRE LES PUISSANCES ÉCONOMIQUES MONDIALES, LES FORCES
ET LES FAIBLESSES PROPRES À L'ÉCONOMIE FRANÇAISE, RENDENT NECESSAIRE UNE
ACTION QUI SOIT À LA FOIS CONJONCTURELLE ET STRUCTURELLE, POUR ACHEVER LE
RETABLISSEMENT DE L'ÉQUILIBRE DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ET POUR ACCELERER
L'ADAPTATION DE NOTRE SAVOIR, DE NOS PRODUCTIONS ET DE NOS ÉCHANGES AUX
DONNÉES À LA FIN DU XXÈME SIÈCLE. CETTE TÂCHE IMPLIQUE NOTAMMENT QUE SOIENT
MIS EN PLACE LES MOYENS D'UNE POLITIQUE ACCRUE DE CONCURRENCE ET DE
DÉVELOPPEMENT DES RESPONSABILITÉS DES ENTREPRISES `LIBÉRATION DES PRIX
INDUSTRIELS` £ QUE L'EFFORT ENGAGÉ DANS LES INDUSTRIES DE POINTE SOIT
DÉVELOPPÉ £ QUE LA SITUATION DES BRANCHES ET DES ENTREPRISES EN PÉRIL SOIT
CONSIDÉRÉE AVEC LA PLUS GRANDE ATTENTION DANS UN ESPRIT DYNAMIQUE £ QUE
LES EFFORTS D'ASSAINISSEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ÉTAT ET DU
SECTEUR PUBLIC SOIENT ÉNERGIQUEMENT POURSUIVIS, NOTAMMENT DU CÔTÉ DE LA
LIMITATION DES DÉPENSES £ ET QU'ENFIN, SOIENT MIS EN PLACE LES MOYENS D'UNE
POLITIQUE ACTIVE ET DURABLE DE PLEIN EMPLOI.
SIMULTANÉMENT, LE COMBAT ENGAGÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES POUR FAIRE
RECULER L'INJUSTICE DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DOIT ÊTRE MÈNE AVEC UNE
DÉTERMINATION RENFORCÉE. CETTE ORIENTATION IMPLIQUE QUE, S'AJOUTANT AU
DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS CONTRACTUELLES QUE VOUS VENEZ D'ENCOURAGER,
L'ÉTAT PRENNE DANS LES SECTEURS QUI DÉPENDENT DE LUI SES PLEINES
RESPONSABILITÉS. CELLES-CI PORTENT NOTAMMENT SUR L'AMÉLIORATION DE LA
JUSTICE FISCALE £ SUR LES MOYENS DE DÉVELOPPER DE FAÇON SIGNIFICATIVE LA
PARTICIPATION DANS L'ENTREPRISE £ DE RENFORCER LA PROTECTION DONT DOIVENT
BÉNÉFICIER, DANS NOTRE SOCIÉTÉ, LES CATÉGORIES ET LES GROUPES LES PLUS
DÉFAVORISÉS £ EN-PARTICULIER DE METTRE EN OEUVRE LA PRIORITÉ ANNONCÉE
EN FAVEUR DES FAMILLES, TOUT EN POURSUIVANT LA POLITIQUE ENGAGÉE AU PROFIT
DES PERSONNES ÂGÉES `TROISIÈME ÂGE` £ DE FAIRE EN SORTE QUE LA
REVALORISATION DE LA CONDITION DES TRAVAILLEURS MANUELS S'ACCOMPLISSE À UN
RYTHME RÉGULIER£

ENFIN, LE TROISIEME AXE MAJEUR DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE DOIT CONSISTER DANS LE DEVELOPPEMENT DANS TOUS LES SECTEURS ET A TOUS LES NIVEAUX DE LA SOCIETE FRANCAISE, DE L'ESPRIT ET DES MOYENS DE L'INITIATIVE ET DE LA RESPONSABILITE. CETTE ORIENTATION CONCERNE AU PREMIER CHEF LE DEVELOPPEMENT DES RESPONSABILITES LOCALES, POUR LEQUEL UN CALENDRIER PRECIS D'ACTION DOIT ETRE ETABLI. PLUS GENERALEMENT, ELLE DOIT INSPIRER L'ENSEMBLE DE LA REFORME DE L'ETAT, EN CE QUI CONCERNE LES RAPPORTS ENTRE CELUI-CI ET LES ADMINISTRES. ELLE DOIT ETRE GUIDEE PAR LE SOUCI DE SIMPLIFIER AUSSI LARGEMENT QUE POSSIBLE LA VIE DE NOS CONCITOYENS. A CET EGARD J'ECARTERAI DE L'ORDRE_DU_JOUR DU CONSEIL DES MINISTRES LES TEXTES DONT LA REDACTION NE SERAIT PAS AISEMENT ACCESSIBLE ET CEUX QUI INSTITUERAIENT DES FORMALITES ADMINISTRATIVES SUPPLEMENTAIRES. ENFIN, CETTE ORIENTATION INVITE AU DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE. LA MISE EN_OEUVRE DE CES ORIENTATIONS DOIT ETRE POURSUIVIE, DANS LE RESPECT DES CONCERTATIONS INDISPENSABLES, D'UNE FACON AUSSI METHODIQUE QUE POSSIBLE. C'EST DANS CET ESPRIT QU'A LA SUITE DE NOS ENTRETIENS, J'AI ARRETE LE CALENDRIER DE TRAVAIL DU CONSEIL DES MINISTRES, QUE JE VOUS PRIE DE BIEN VOULOIR TROUVER CI-JOINT. JE SOUHAITE QUE, DANS LE MEME ESPRIT, CHAQUE ADMINISTRATION PROGRAMME, SOUS VOTRE AUTORITE, SES TACHES ESSENTIELLES. JE VOUS PRIE DE CROIRE, MON CHER PREMIER MINISTRE, A L'ASSURANCE DE MES SENTIMENTS LES MEILLEURS.

CALENDRIER DE TRAVAIL

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL DES MINISTRES PORTERONT PARTICULIEREMENT SUR LES SUJETS SUIVANTS : MAI : LA DEFENSE DE L'EMPLOI, LE DEVELOPPEMENT DE LA PARTICIPATION, L'AMELIORATION DE LA CONDITION MATERNELLE ET DE LA VIE FAMILIALE. JUIN : LE DEVELOPPEMENT DES RESPONSABILITES LOCALES, L'ADAPTATION DES STRUCTURES ECONOMIQUES, LE PROGRES DE LA VIE CONTRACTUELLE, LA PROTECTION DE LA SANTE PUBLIQUE. JUILLET : LE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DE POINTE, L'ADAPTATION DU SYSTEME EDUCATIF, LA POLITIQUE DES SPORTS ET DES LOISIRS. AOUT : L'APPLICATION DE LA POLITIQUE DE L'EMPLOI, CERTAINS PROBLEMES AGRICOLES, LA CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL. SEPTEMBRE : LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE REDEPLOIEMENT INDUSTRIEL, LE FONCTIONNEMENT DES UNIVERSITES, CELUI DES INSTITUTIONS JUDICIAIRES.\